imaje

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
Tel: 081/40.91.60

www.imaje-interco.be
contact@imaje-interco.be
Fax: 081/40.91.61

L'aider à grandir au sein du groupe

L'accompagner au quotidien

Respecter son rythme

Un service à votre écoute

Accueillir votre enfant c'est ...

Construire avec vous sa sécurité affective

Nous porter garant d'un accueil de qualité

Lui offrir un espace de vie adapté à son bien être et à ses besoins

Projet éducatif des accueillantes conventionnées au service IMAJE

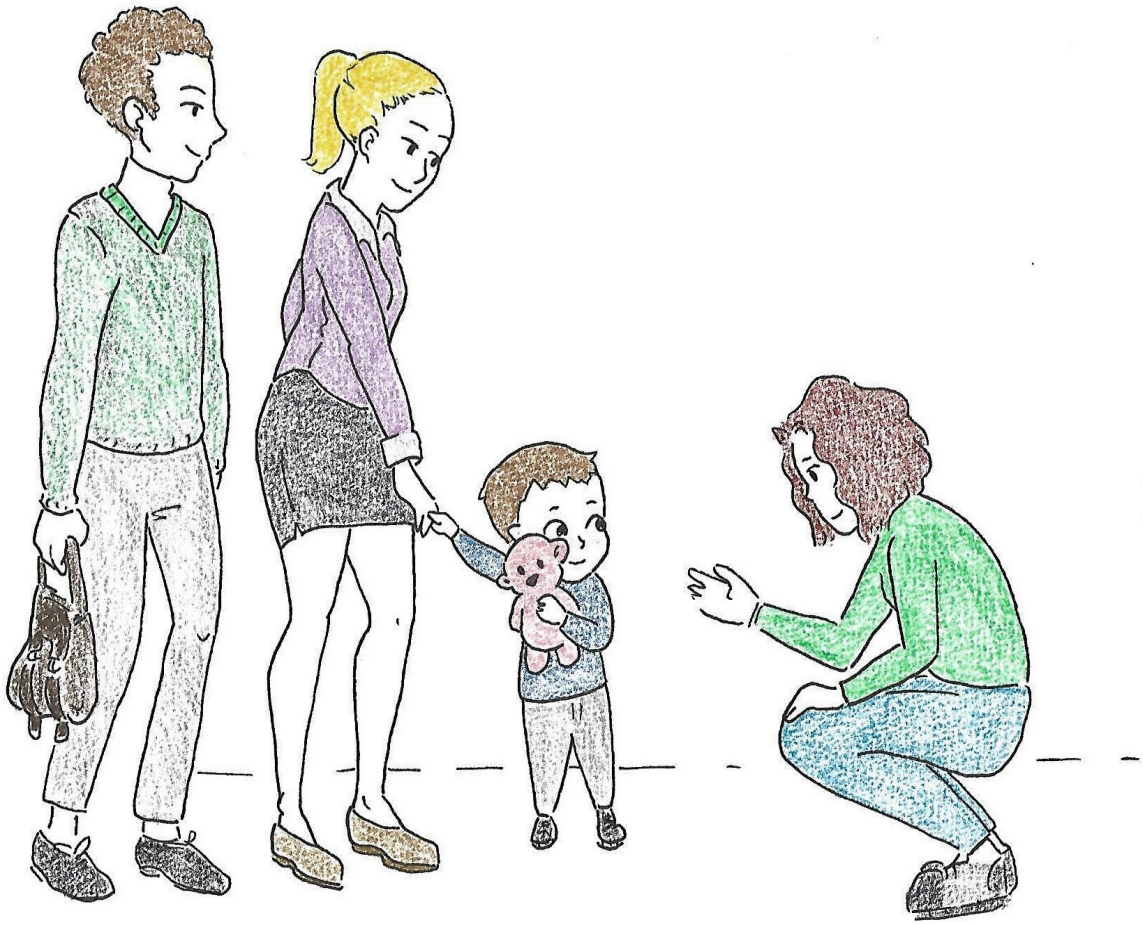
Petit mot d'introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi notre service et de nous accorder votre confiance.

Le temps est venu de découvrir un nouveau lieu de vie
en dehors de la maison

L'intercommunale IMAJE est un service au public qui se veut accessible à toutes les familles quelle que soit leur conviction philosophique et leur situation sociale.





Respecter son rythme

Nous veillons au respect des besoins de votre enfant.

Nous souhaitons également respecter la spécificité des uns et des autres, votre enfant a son rythme à lui.
Nous sommes soucieux de l'encourager dans son développement en respectant celui-ci.

Cela implique d'être attentif à ses besoins affectifs, physiques, moteurs, intellectuels, ...

L'accueillante propose, encourage, mais n'insiste pas



Construire avec vous sa sécurité affective

Nous sommes particulièrement attentifs à ce que votre enfant se sente en sécurité dans son milieu d'accueil.

Pour se sentir sécurisé, votre enfant a besoin de percevoir de la confiance entre les adultes qui s'occupent de lui.

Il a aussi besoin de se sentir accueilli dans un cadre familier et chaleureux.
Pour débuter l'accueil et installer cette confiance, nous mettons en place une période de familiarisation.

Celle-ci répond aux besoins de chacun en se donnant le temps de faire connaissance.

Le document « A mon rythme » est un outil qui sert de 1ère base de discussion, de rencontre autour des rythmes et habitudes de votre enfant.

Il est important de bien se connaître mutuellement pour aller vers un accueil individualisé.

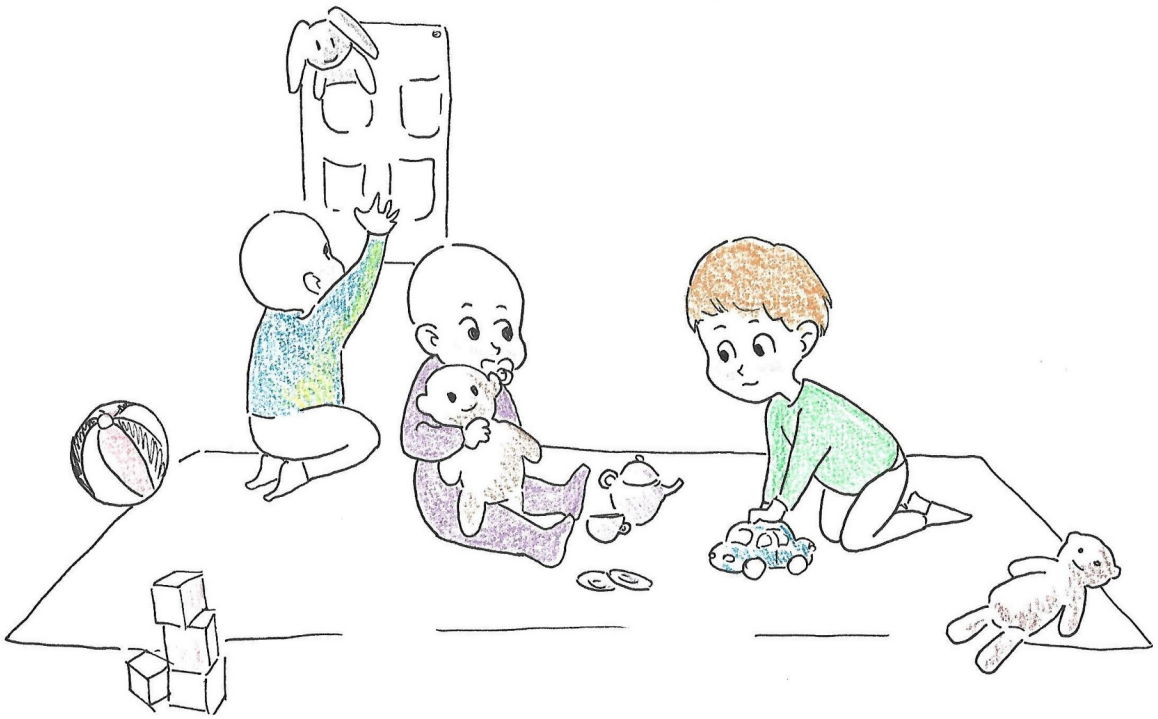
La période de « familiarisation » permet à votre enfant d'arriver dans un lieu rendu « familier » et donc, plus rassurant.

Celle-ci se déroulera sur minimum 2 semaines et comprendra :

- 5 moments différents d'1h de présence avec le parent sur 5 jours suivis sans tenir compte du contrat d'accueil,
- ensuite, 5 moments de présence de l'enfant sans le parent sur 5 jours suivis en commençant par 1h pour progressivement allonger le temps de présence de l'enfant à 5h le 5ème jour

Le service insiste sur la mise à disposition des doudous, des objets sensoriels/familiers (odeur de la maison, foulard, vêtement de la maman,...) des albums photos au mur qui font le lien avec la maison.

L'accueillante est attentive à toutes ces émotions.



Lui offrir un espace de vie adapté à son bien-être et à ses besoins

Votre enfant a besoin de prendre connaissance de son corps et de son environnement dans un espace adapté.

Un espace de la maison doit être aménagé en fonction des enfants : un coin jeux qui donne la possibilité de bouger (ex : petits vélos), coin doux, caisses de jeux à hauteur des enfants, ...

Il est tout aussi important pour votre enfant d'avoir un accès à l'extérieur.
Il sera rendu possible par l'aménagement d'un espace sécurisé et/ou par des promenades avec l'accueillante.

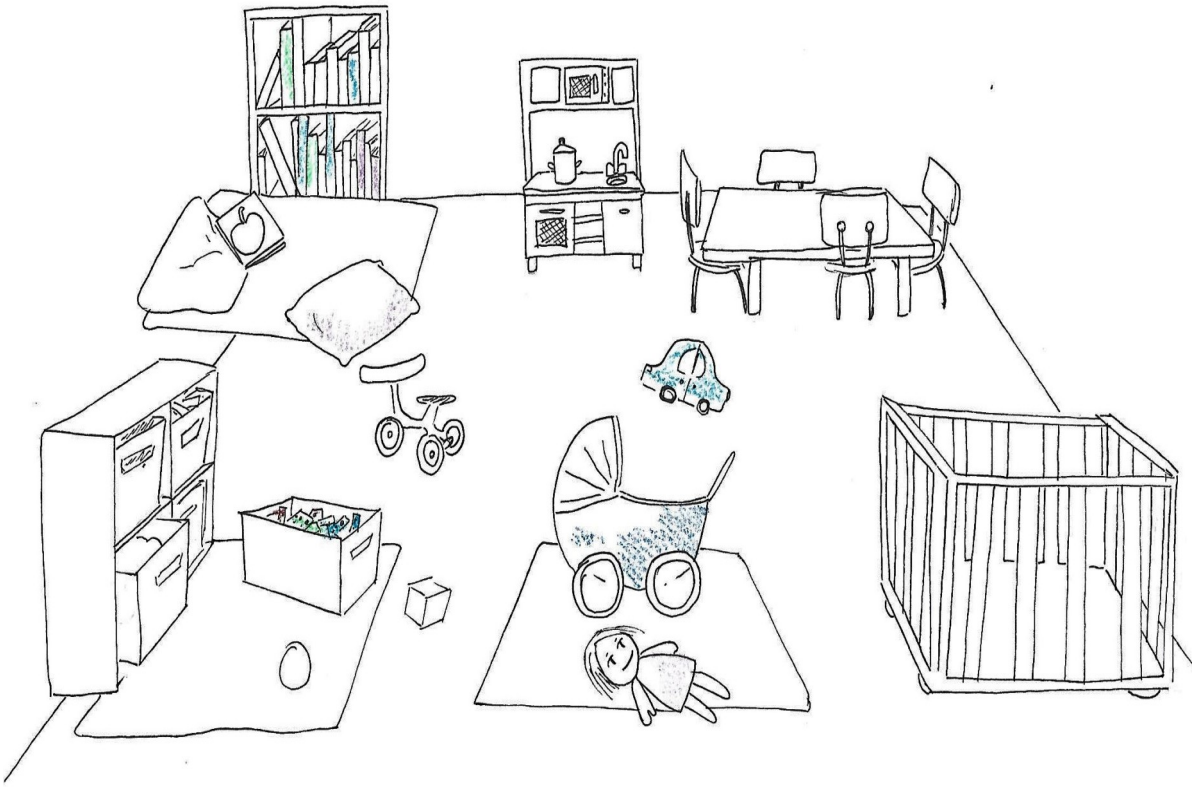
Il a également besoin de réaliser et de mener ses expériences dans un environnement stimulant.

Le matériel de base est toujours à disposition des enfants.

L'aménagement de l'espace permet à votre enfant « d'être en activité » et non de « faire des activités ».

La coexistence d'enfants d'âges et de niveaux de développement différents exige aussi un aménagement pensé de l'espace, par ex : un coin sera aménagé pour les plus petits, pour les plus grands, des espaces psychomoteurs différenciés à certains moments,....

Utilisation du parc comme espace sécurisé pour les plus petits ou lorsque l'accueillante doit quitter un instant la pièce.



L'aider à grandir au sein du groupe

« ***Autonomie signifie se connaître soi-même et non faire tout, tout seul*** »:

Notre rôle d'adulte est d'accompagner votre enfant et de l'encourager.

Chez l'accueillante, c'est au travers de ses jeux que votre enfant pourra faire des découvertes tout en s'amusant.

En vue du bien-être avec votre enfant, chaque accueillante en accord avec le ROI IMAJE, décide des règles de vie de son milieu d'accueil.
Le travailleur psycho-médico-social l'encourage à décider ces règles en fonction des nécessités de santé, de protection et de bien-être de chacun des enfants accueillis,… mais aussi de l'organisation nécessaire à une collectivité.

Le quotidien se traduit par des règles de vie, des rituels et des points de repères expliqués aux enfants par l'accueillante.

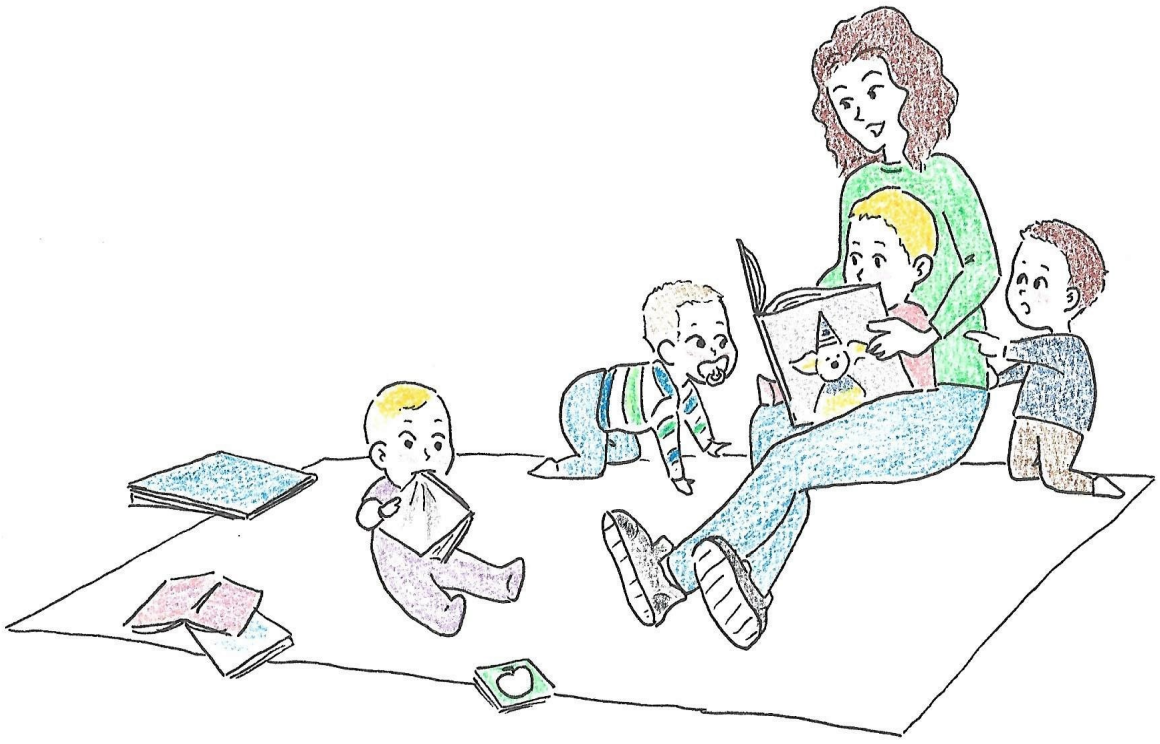
Des interactions entre enfants, des affinités et même des amitiés apparaissent très vite entre eux.
L'accueillante vous en fait part, en parle aussi avec les enfants ...

Il y a aussi des moments plus difficiles : les enfants qui sont intéressés par le même objet ou qui jouent ensemble ont encore du mal à tenir compte de l'autre, à contrôler leurs gestes.

C'est souvent l'accueillante qui doit tempérer, mettre des mots par la parole.

Les jeunes enfants ont, au cours de leur développement, une période dite de « stade oral » et peuvent alors voir à cette période la morsure comme moyen d'expression.

Le mari et les enfants de l'accueillante interviennent auprès de votre enfant, ne fusse que par leur présence momentanée auprès des enfants accueillis.
Ils interagissent et changent la dynamique (exemple : construction lego des enfants plus âgés de l'accueillante qui vont être imités par votre enfant en accueil).



Accompagner au quotidien

Les accueillantes encouragent les découvertes spontanées et proposent des activités créatives, d'éveil, de découverte.
Il n'y a pas de but d'apprentissage scolaire (ex : tenir un crayon, colorier un dessin) mais l'accompagnement de votre enfant dans son exploration du monde et ses expériences.

Exemples : Armoire Tupperware accessible, accès au potager de la maison, atelier culinaire,....

Nous laissons à l'école le soin de lui apprendre à écrire et à dessiner.
A chacun son rôle et son moment.
Grandir, c'est parfois avoir envie d'être à nouveau petit, pouvoir recharger ses batteries pour continuer de plus belle.

L'accueillante accepte des moments de « régression »; par exemple, à l'arrivée d'un nouvel enfant, d'un frère, simplement comme ça (exemple : donner à nouveau la cuillère à un enfant qui mange seul habituellement).

Accepter que votre enfant ait besoin de temps pour démarrer sa journée, ait des moments où il a besoin de se recentrer, d'être dans sa bulle,…

.
.



Dialoguer au quotidien, être partenaire

Nous respectons le lien privilégié unissant parents et enfants:
Accueillir votre enfant, c'est d'abord, vous accueillir; vous avez le rôle premier d'éducation.

La période de familiarisation permet d'établir en douceur les nouveaux liens dans un climat de confiance.

Vous êtes des partenaires dans l'accueil de votre enfant et cela n'est possible que dans le dialogue.

Nous sommes attentifs à vos manifestations de confiance et de questionnement.

Il existe un lien verbal entre vous et l'accueillante, pour prendre le temps d'un échange au jour le jour sur la journée de l'enfant, soit oralement, soit par écrit.

Certaines accueillantes utilisent un carnet de communication.

Les premières expériences débutent à la maison, l'accueillante prend le relais.
L'accueillante vous rapportera souvent la visite du travailleur psycho-médico-social et les réflexions et informations échangées à cette occasion.

L'accueillante prépare le départ de l'enfant.
Souvent, un évènement marque la fin de séjour.

Quand le départ est « précipité », même s'il s'agit là d'un moment difficile, il est important de se dire au revoir malgré tout, afin de clôturer l'accueil.

Le travailleur psycho-médico-social est à l'écoute, aussi bien des parents que de l'accueillante.

Professionnellement, il reparlera avec l'accueillante de ces moments de séparation parfois difficiles.

Nous porter garant d'un accueil de qualité

Nous insistons sur la mise en place d'une relation de confiance basée sur la collaboration et la communication entre nous; l'accueillante, les parents et le service.

Le travailleur social, par son passage régulier au domicile de l'accueillante, aide à l'élaboration de son projet individuel.
Il intervient en cours d'accueil, passe régulièrement chez l'accueillante, est disponible et peut être joint par téléphone.
Il peut organiser une réunion à votre demande ou celle de l'accueillante.
Le travailleur médico-social est tenu au secret professionnel.

Promotion santé et vie saine

L'alimentation :

L'accueillante se doit de fournir au repas de midi ainsi qu'au goûter, une alimentation équilibrée, saine, variée et adaptée à l'âge de l'enfant.
Elle tient compte des demandes des parents (cfr ROI).
Le service impose l'eau comme boisson, c'est en effet la boisson la plus saine et la plus adaptée aux enfants.

Les animaux domestiques :

Certaines accueillantes ont des chiens, des chats, des oiseaux.
Le service veille au suivi médical (certificat de vaccination et vermifuge).
Ces derniers ne peuvent pas être en contact direct avec les enfants.
Les parents sont informés des conditions d'accueil et des risques d'allergie.

L'hygiène :

L'enfant doit être accueilli dans un milieu sain, ce qui implique des gestes quotidiens importants.
C'est aussi pour cette raison que nous sommes intransigeants en ce qui concerne l'éviction en cas de maladie (cfr ROI).
Nous insistons pour que chaque enfant arrive chez l'accueillante changé et habillé.
Mais les règles d'hygiène sont aussi des règles de convivialité que l'enfant intègre en imitant l'adulte.
Ces petites habitudes participent à l'acquisition de la propreté et de l'autonomie.

La sécurité du lieu et du matériel :

Le travailleur social remplit annuellement avec l'accueillante un document « sécurité » visant à attirer l'attention et à remédier à tout ce qui pourrait constituer un danger pour les enfants.



IMAJE est un service public.
A ce titre, il accueille tous les enfants.

Lorsqu'un enfant requiert des soins plus spécifiques, son accueil est envisagé et décidé en collaboration avec l'accueillante, il est préparé avec ses parents et le travailleur social.

Parfois, un point de vue médical est sollicité.

Un service à votre service

Rôle du TPMS (travailleur psycho-médico-social)

Il est responsable, il intervient à l'inscription, au 1er accueil, retravaille le projet d'accueil avec l'accueillante.
Lors des visites régulières à domicile, il accompagne l'accueillante dans son quotidien, la conseille, observe les interactions au sein du milieu d'accueil, veille au respect du rythme des enfants accueillis et à leur sécurité.
Il a une place de tiers et permet la relation triangulaire entre les parents, l'accueillante et le service. Chacun peut l'interpeller.

L'accueillante travaille au sein d'un service

-> Elle est en contact régulier avec le travailleur psycho-médico-social.
-> Elle partage ses expériences professionnelles avec ses collègues lors des réunions de formation organisées par le travailleur psycho-médico-social.

Celles-ci lui permettent de prendre du recul par rapport à sa pratique quotidienne.

Elle a un devoir de discrétion par rapport aux familles.



Ouverture du milieu d'accueil vers l'extérieur

Il y a des initiatives personnelles : balade jusqu'au marché local pour acheter des légumes, balade jusqu'à la boulangerie ou jusqu'à la ferme du voisin,....



Dans certains secteurs, deux ou trois accueillantes se réunissent pour un moment en commun, une promenade.

D'autres secteurs ont des contacts, des collaborations avec la bibliothèque, la « marmothèque » ou participent à de la psychomotricité organisée par la commune.

Le travailleur psycho-médico-social s'informe et participe aux différentes coordinations à un niveau communal.

En cas de situations particulières ou de nécessité, le service peut demander un avis au médecin de l'ONE, à un organisme comme le SAJ, le CPAS...

